

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2444 - MERCREDI 28 OCTOBRE 2015

Désignation de Corneille Nangaa

Les confessions
religieuses appelées
à revoir leur copie

Pour la Voix des sans-voix (VSV), la controverse suscitée autour de la désignation de Corneille Nangaa comme successeur de l'abbé Malumalu à la tête de la Céni démontre à suffisance que « le consensus n'a pas été au rendez-vous lors des concertations entre confessions religieuses ». Face à cette situation, l'ONG demande à l'Assemblée nationale d'exiger aux confessions religieuses de reprendre les concertations en vue d'aplanir leurs divergences pour un réel consensus autour du choix du nouveau président de la Céni. Au cas où la chambre basse entérinerait la désignation de Corneille Nangaa, la VSV note qu'il appartiendrait à ce dernier, au regard de son profil présentant l'étoffe « d'un bon candidat », de convaincre les Congolais encore sceptiques quant à son impartialité en donnant les gages de sa capacité à présider autrement et mieux aux destinées de la centrale électorale que ses prédécesseurs.

Page 12



Corneille Nangaa (au centre) dévisant avec quelques acteurs politiques



Siège de la Direction générale des recettes de Kinshasa

KINSHASA

Instauration du certificat
de paiement informatisé

Dans une déclaration faite devant la presse le week-end dernier, le ministre provincial des Finances de Kinshasa a annoncé la mise en place par l'autorité urbaine d'un nouveau système de recouvrement des recettes publiques dénommé certificat de paiement informatisé (CPI). Ce nouveau système vise à aider l'exécutif provincial à mieux canaliser les recettes vers le trésor public. À en croire le ministre Guy Matondo Kingolo, le système offre plusieurs avantages relatifs notamment à la sécurisation du processus de recouvrement des recettes.

La capitale congolaise, a-t-il précisé, n'aura plus besoin de mandater ses agents auprès des assujettis aux services de la ville pour le contrôle des preuves de paiement. D'après la source, le seul renvoi du code par rapport au paiement effectué permettra de le retracer.

Page 14

LUTTE ANTITABAC

Mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS

Durant trois jours, soit du 28 au 30 octobre, les délégués de vingt-trois pays de la région Afrique vont discuter, entre autres, sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Convention cadre de l'OMS pour la lutte

antitabac (CCLAT) sur les défis à relever et sur la voie à suivre conformément aux objectifs assignés. Ce forum permettra, entre autres, de fournir une plate-forme pour les États-membres à partager leurs expé-

riences dans la mise en œuvre de la CCLAT. Chaque pays évoquera son expérience dans la mise en place d'un mécanisme de coordination nationale multisectorielle. Pour rappel, la CCLAT est le premier traité de

la santé publique négocié sous les auspices de l'OMS. Il a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée mondiale de la santé le 21 mai 2005 et est entré en vigueur le 27 février 2005.

Page 12

CHAN 2016/ÉLIMINATOIRES MONDIAL 2018

Le programme des deux sélections nationales

La RDC va prendre part à la phase finale de la quatrième édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) prévue au Rwanda pour 2016. Le pays devra également affronter le Burundi au mois de novembre dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018. Le programme de préparation des deux sélections nationales A et A' a été rendu public le 26 octobre et est étalé sur quatre mois, à partir du mois de novembre 2015.

L'équipe nationale des joueurs locaux va prendre part à un tournoi à Luanda en Angola organisé en perspective du quarantième anniversaire de l'Indépendance de l'Angola. Le 9 novembre, il est prévu le regroupement de la sélection A avant le match du 12 novembre à Bujumbura contre les Hirondelles du Burundi dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2018.

Page 14

ÉDITORIAL

Point final ?

La cause, comme on dit, est entendue : les Congolais ont bien adopté la nouvelle Constitution que leur proposait la plus haute autorité de la République, le président Denis Sassou N'Guesso. Et cela sans discussion possible puisque, d'une part, le « oui » l'a emporté largement sur le « non » et d'autre part la mobilisation populaire a été nettement plus forte que prévue.

Ce constat étant fait que va-t-il se passer maintenant ? D'abord, bien sûr, la diffusion détaillée des résultats qui suscitera une émotion certaine dans les dix départements que compte le Congo puisque la mise en application de la nouvelle Constitution nous permettra de franchir un pas décisif sur la voie de la démocratie participative. Ensuite, et très logiquement, la préparation des grands scrutins qui marqueront l'entrée en vigueur du Texte fondamental que la majorité de nos concitoyens vient d'approuver, avec en tête de liste l'élection présidentielle qui devrait suivre rapidement. Enfin, mais de façon beaucoup plus discrète, une redistribution des cartes sur la table du jeu politique qui provoquera l'émergence progressive d'une nouvelle génération de leaders aussi bien dans la majorité présidentielle que dans l'opposition, la vraie et non la radicale qui aura du mal à se frayer une place sur l'échiquier étant donné les positions extrêmes qu'elle a commises l'erreur d'adopter lors de ce Référendum.

Ajoutons à ce qui précède qu'un autre changement majeur, mais beaucoup plus discret se produira dans les semaines à venir avec la reconnaissance du bien-fondé de la réforme constitutionnelle par ceux qui, au sein de la communauté internationale, ont commis l'erreur de soutenir directement ou indirectement les « radicaux ». Pour qui décrypte les propos tenus ces dernières heures sur l'un ou l'autre des médias audiovisuels des puissances concernées, la France tout particulièrement, il ne fait aucun doute que la page est tournée et bien tournée. Que ceux qui en doutent réécoutent donc les propos aussi absurdes que décalés tenus vendredi dernier par la députée Elisabeth Guigou sur Radio France Internationale et ceux très réalistes tenus mardi sur cette même antenne par le sénateur Jean-Marie Bockel.

Point final ? Non début d'une nouvelle aventure qui nous réservera sans doute bien des surprises.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

Les observateurs internationaux satisfaits du bon déroulement du scrutin

Après la tenue du référendum constitutionnel le 25 octobre dernier en République du Congo, les missions internationales d'observation électorale des Ong et associations africaines puis celles des jeunes leaders pour non-violence et la paix ont rendu compte de leur travail.



Les deux chefs de mission d'observation

Lors d'un point de presse tenu le 27 octobre à Brazzaville, ces observateurs ont tour à tour, souligné l'effectivité du vote sur toute l'étendue du territoire national. « Commencé timidement, la participation était moyenne à la mi-journée et massive peu avant la clôture des bureaux. Dans les différents départements comme Ewo, Oyo, Owondo et Sibiti, on a constaté une forte mobilisation des citoyens sortis accomplir leur devoir civique », a indiqué Soussou Baleda, chef de mission d'Observatoire des jeunes leaders pour non-violence et la paix.

« Aucune œuvre humaine n'étant parfaite, la seule insuffisance notable que nous avons pu noter est le non affichage à temps des listes électorales,

ce qui a pu frustrer les votants venus accomplir leur devoir citoyen », a-t-il souligné.

En vue de la bonne tenue des élections à venir, quelques recommandations ont été formulées. Il ont entre autres demandé aux autorités d'accorder plus de temps à la période de recensement ou de révisions des listes électorales et d'établir des cartes d'électeurs avec photos pour faciliter l'identification des électeurs. La formation des agents électoraux rendra également fluide les opérations de vote. Malgré les incidents ayant marqué la période de campagne, le scrutin référendaire du 25 octobre s'est déroulé dans un climat de paix et de tranquillité sur l'ensemble du territoire national, note-t-on.

Lopelle Mboussa Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

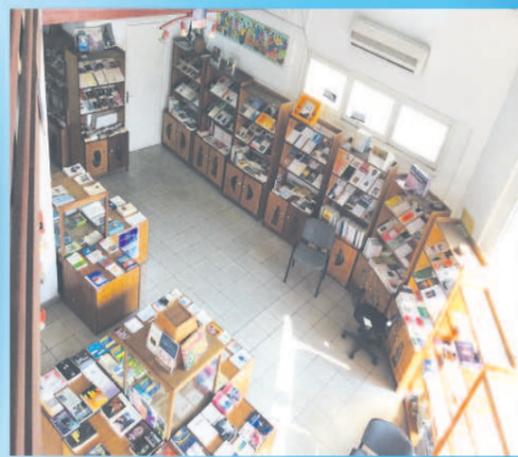


LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h

SAMEDI 9 h - 13 h



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Lorsqu'on est élu on se sent choisi pour ses qualités personnelles, plus que pour ses engagements, et on glisse donc inévitablement vers le sentiment que l'on sait et que l'on est en droit de décider à la place du peuple, quitte à faire le contraire de ce pourquoi on nous avait élu. »

Jean-Paul Jouary, philosophe, Humanité, 16 octobre 2015

« Le drame des nations jeunes est qu'elles n'ont pas la mémoire de l'Histoire »

Yann Gwet, essayiste camerounais, Diplômé de Sciences Po Paris, Jeune Afrique, 26 octobre 2015

« Une âme une fois corrompue, une fois tortueuse l'est pour l'éternité et ne revient jamais au bien d'elle-même »

Malick Wade Gueye, Coordonnateur Apr/Almeria/Espagne, Le Quotidien, 23 octobre 2015

« L'irresponsabilité politique fait partie des griefs imprescriptibles. »

Adébissi Djogan, président d'Initiative for Africa, Jeune Afrique, 22 octobre 2015

« La souveraineté nationale ne veut plus rien dire quand les barrières commerciales sont abolies entre les États... et que les communications tendent à universaliser les consciences. »

Dominique Rousseau, professeur de droit constitutionnel à l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, Le Monde, 21 septembre 2015

SOCIÉTÉ CIVILE

Roy Ibata plaide pour la formation et l'emploi des jeunes

Face aux problèmes de l'oisiveté des jeunes en âge de travailler au Congo, Roy Ibata, fondateur de l'Association Congolaise des Jeunes en Action, -ACJA- dresse un constat et esquisse des solutions par l'intégration de cette frange de la population aux programmes politiques en améliorant leur participation à la vie citoyenne. De passage à Paris, il s'est confié aux Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Quel est l'apport de votre association dans l'amélioration de la jeunesse congolaise à l'intégration dans la vie de la cité ?

Roy Ibata (RI) : Nous sommes une jeune association dans le paysage de la société civile au Congo. Nos différents projets menés jusqu'alors ont eu l'assentiment des institutions et ont permis à près d'un millier de jeunes de s'en approprier le bien-fondé produit à chaque fois. L'ACJA a, par exemple, mené une campagne contre le sida auprès des élèves et étudiants. De même, elle a donné la possibilité aux jeunes talents de la chanson d'éclore au grand public. Nos efforts sont à la limite de nos moyens associatifs. Ils doivent être encouragés, accompagnés et multipliés à l'heure où le débat politique fait à nouveau

référence, avec insistance, à la place des jeunes dans la société congolaise.

LDB : Dans la nouvelle Constitution du 25 octobre, la jeunesse a

voix au chapitre avec des articles accordant des responsabilités. Elle vient d'être votée, votre association s'appuiera-t-elle sur ces articles ?

RI : Nous avons salué la prise en compte des attendus du Dialogue de Sibiti 2015. Il nous paraît normal de veiller à la bonne application et ferons nôtres ces articles afin de ne pas retomber dans les lacunes d'hier à propos des résolutions à prendre pour la jeunesse. Il est clair que la force du Congo repose sur la vivacité de sa démographie. Les politiques publiques en direction des jeunes doivent être complètes en prenant en compte l'apport des Congolais de l'étranger.

LDB : Comment les appliquerez-vous dans vos projets ?

RI : Sur le terrain, nous souhaitons qu'une sensibilisation émane sans cesse de tous les partis, quels

qu'ils soient, à l'adresse de l'ensemble de la jeunesse congolaise. Il est important et impérieux que les partis proposent, au fur et à mesure de l'évolution de notre jeune démocratie, des réformes en faveur des jeunes : des propositions concrètes, protectrices et novatrices en adéquation avec les avancées de la technologie. Celles-ci doivent permettre aux jeunes, l'espoir revenu, de se projeter dans l'avenir avec une volonté farouche d'agir dans l'action de façon responsable, permettant ainsi d'envisager et de faire reconnaître la jeunesse congolaise comme un atout pour la société. De ce fait, améliorer l'accès à : l'emploi, la formation, l'engagement et la mobilité. Telles sont les attentes patriotiques et civiques éminemment indispensables à décider officiellement en faveur de la jeunesse congolaise.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma



ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	2 au 6 novembre 2015
La conduite du changement dans les organisations	3 jours	11 au 13 novembre 2015
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	16 au 19 novembre 2015
Négocier avec ses fournisseurs stratégiques	3 jours	18 au 20 novembre 2015
La responsabilité sociétale des entreprises	5 jours	23 au 27 novembre 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

BRAZZAVILLE

Le gaz domestique se fait de plus en plus rare

Depuis plusieurs semaines déjà, obtenir une bouteille ou une recharge de gaz domestique à Brazzaville tient d'un véritable exploit. Le combustible a presque disparu dans la ville. Cette perturbation s'observe dans les points de vente et de distribution, et cause de nombreux désagréments dans les ménages.

A Faaki, l'un des distributeurs, le responsable qui a requis l'anonymat a expliqué que l'absence des trains marchandises due aux violences de la semaine dernière est l'une des causes de cette pénurie.

Au dépôt de gaz GPL, le constat est le même. Un homme s'avance, bonbonnière sur la tête, dans l'espoir de rentrer chez lui avec la précieuse denrée, après avoir parcouru plusieurs points de vente, sans succès. « Je suis déjà fatigué de marcher sous le soleil à la recherche du gaz, je reviens de Talangaï espérant trouver une bouteille chez FaaKI, mais



La longue attente pour obtenir une bouteille de gaz

rien. Ici non plus ».

Des fournisseurs ont reconnu l'état de pénurie surtout que ce n'est pas la première fois que Brazzaville connaît pareil rareté. Pour faire face à la demande croissante, la Société Congolaise des gaz de pétrole liquéfiés (GPL) effectue depuis l'an dernier les travaux de mo-

dernisation de son usine afin d'augmenter sa production à 200 tonnes par jour contre 35 tonnes actuellement.

Pendant ce temps, dans les ménages, la situation semble plus alarmante. Conséquence, les rares spécimens disponibles font l'objet de spéculations, la bouteille de 12 KG qui d'habitue-

de se vend à 5500 francs CFA se négocie dans le noir parfois à 8000 francs CFA.

Clarisse, une ménagère habitant Ouenzé dans le cinquième arrondissement, affirme avoir déboursé 7500 francs CFA pour se procurer une bouteille de gaz, ceci après avoir loué un taxi à 2500 francs CFA, parce

qu'il fallait parcourir une bonne partie de la ville à la recherche du gaz. Elle explique l'importance du combustible.

« Le gaz pour moi est une issue de secours, le plus souvent je fais l'économie parce qu'il coûte cher. Je me débrouille parfois avec un réchaud à pétrole pour la cuisine. Et puis s'il faut parcourir tous les coins de Brazzaville en espérant trouver une bouteille de gaz... », a-t-elle expliqué.

En lieu et place, les personnes plus nanties achètent tout bonnement une bouteille de gaz neuve chargée à 25 000 francs CFA, une somme que peu de ménages pourraient facilement déboursier.

Pour pallier cette crise, la plupart des ménagères font recours au feu de bois, au charbon et aux copeaux. Pendant combien de temps durera cette situation ? En attendant, les consommateurs devront trouver un moyen pour surmonter leurs difficultés.

Yvette Reine Nzaba

EROSION

L'abandon temporaire des chantiers inquiète les populations

Les travaux d'éradication des érosions ne sont pas encore achevés dans certains quartiers nord de la ville capitale menacés par des glissements de terrain, ce qui menace la quiétude des riverains à l'orée de la saison des pluies.

À l'arrivée de la saison des pluies, certains quartiers nord de la ville capitale sont à nouveau exposés aux risques d'ensablement. Au quartier Emeraude par exemple, le chantier du traitement d'érosion, est encore inachevé. Son abandon par une entre-

prise de la place inquiète la population environnante.

L'on note l'accentuation du fléau dans le neuvième arrondissement Djiri, plus précisément sur l'avenue Emeraude et le Lycée Thomas Sankara, derrière le Centre inter Etat d'enseignement supérieur de santé publique d'Afrique centrale (Ciespac).

Les populations ont subi le sinistre depuis environ trois ans. À l'heure actuelle, de nombreux dégâts à la moindre pluie sont de plus en plus redoutés, dans la mesure

où ces glissements de terrain touchent plusieurs ruelles.

En effet à Brazzaville, les glissements de terrains, encore appelés érosions, ne s'observent pas que sur l'avenue Emeraude. Un peu partout dans la ville, le phénomène gagne du terrain, au point de menacer également la quiétude des populations de Ngamakosso, l'un des quartiers de l'arrondissement 6 Talangaï, des habitants du Mont Boukiero, de la cité Soprogi ainsi que du quartier Massengo dans le 9^e arrondissement de Brazzaville.

Initiative palliative

Outre, les travaux de traitement officiel des érosions lancés par le gouvernement, les jeunes de certains quartiers de Brazzaville se mobilisent en vain pour endiguer le phénomène par des sacs de sable, des épaves de voitures et le planting de vétiver.

« Le vétiver est une herbe qui n'est pas évasive, il est l'idéal pour la création des haies qui peuvent servir de barrages à l'érosion et protéger les sols afin d'augmenter leur production », témoigne Dah Okaya juste, un propriétaire de parcelle.

Fortuné Ibara

TALANGAÏ

Les riverains de la Tsiémé redoutent les pluies

Six mois après les inondations qui ont causé d'importants dégâts matériels et humains aux riverains de la Tsiémé, l'anxiété regagne du terrain avec le retour des pluies. Certains habitants de ces zones n'ont toujours pas quitté ces lieux à risque, alors que les travaux d'aménagement des collecteurs naturels à Brazzaville tardent à démarrer.

Le danger rôde dans ce quartier du sixième arrondissement, Talangaï, avec le retour de la saison des pluies. Les abords de la rivière « Tsiémé » présente le même visage, que celui d'il y a six mois (en mai de 2015). Dans les ruelles humides qui laissent couler, à longueur de journée, les eaux usées des toilettes, des enfants, sac au dos, vont à l'école. Les plus petits jouent dans le sable, quelquefois dans les eaux souillées. Les maisons sont si basses et si

enfouies dans des creux qu'en marchant à côté, on peut effleurer leurs toitures.

« Avec le retour de la pluie, surtout avec les grosses pluies de novembre, les nuits ne seront plus les mêmes. Nous avons peur de rester dans les maisons »

On se rappelle que dans ce quartier de nombreuses personnes ont vécu, l'année dernière, de douloureux moments pendant la saison pluvieuse. Certains habitants n'ont pas abandonné leurs maisons. Et la plupart craignent les prochaines pluies avec incertitude. « Avec le retour de la pluie, surtout avec les grosses pluies de novembre, les nuits ne seront plus les mêmes. Nous avons peur de rester dans les maisons », craint un habitant.

N'ayant pas où aller, ils restent impuissants devant cette situation. « C'est comme voir la mort venir sans « vouloir » l'éviter », indique un autre jeune du quartier.

Signalons que les autorités ont misé sur l'aménagement de cette rivière. Mais, l'ouvrage peine à voir le jour, alors que les pluies pointent à l'horizon. Il y a quelques mois une enquête parcellaire en vue d'indemniser les riverains avant l'aménagement de la Tsiémé a été réalisée. Mais les effets se font toujours attendre.

La même inquiétude ronge les riverains des Mfilou, Kélé-kélé, Mpila 1 et Mpila 2. Tous attendent l'aboutissement du projet de drainage des eaux pluviales à Brazzaville voici plus de trois ans, mais au regard de la situation sur les lieux, il faut encore compter sur la clémence de la nature pour que ces quartiers soient épargnés des sinistres connus les années écoulées.

Guillaumen Ondzé



Un cas de traitement d'érosion au quartier Emeraude au nord de Brazzaville (adiac)

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les neuf premiers mois de l'année 2015 ont été les plus chauds jamais égalés, selon l'ONU

Selon l'Organisation météorologique mondiale des Nations unies (OMM) à l'origine d'un rapport officialisé ce lundi 26 octobre, entre janvier et septembre, la température moyenne à l'échelle mondiale a été de 0,85°C plus élevée que la moyenne du 20^{ème} siècle, surclassant le record de 2014.

L'année 2014, avec une température globale de la terre supérieure à 0,79°C, a été décriée par les observateurs internationaux comme étant la plus chaude depuis 1880. Si cette courbe constatée entre janvier et septembre poursuit sa trajectoire, notent les experts, elle pourrait surpasser le record de 0,90°C enregistré il y a 136 ans. D'après le centre de recherche américain la NOAA (National oceanic and atmospheric administration) ayant réalisé les collectes, « le mois de septembre, pris individuellement, est également le plus chaud jamais enregistré, avec une température moyenne à l'échelle

mondiale sur les surfaces terrestres et océaniques de 0,90 ° C plus élevée que la moyenne des mois de septembre au 20^{ème} siècle ».

Des records de température en septembre ont notamment été observés dans la majorité de l'Amérique du Sud et dans certaines parties de l'Afrique, du Moyen-Orient, de l'Europe et de l'Asie, ont fait remarquer les scientifiques. Tout le long du début de l'année en cours, les experts météorologiques ne cessent de remarquer la montée spectaculaire de la température moyenne notamment entre janvier et juin 2015. En effet, chacun de ces mois établit son re-

cord historique, avec comme unique constatation, « la température la plus élevée jamais enregistrée ».

L'Afrique est la partie du monde la plus exposée à ce phénomène climatique. La baisse des rendements agricoles et l'accroissement démographique exerceront une pression supplémentaire sur un système de production alimentaire déjà fragile, souligne un rapport de la Banque mondiale (BM). A en croire la même source, l'Afrique risquera de ne plus subvenir à 13% de ses besoins alimentaires d'ici à 2050. La température moyenne du continent étant nettement supérieure à 20°C,

il suffira d'une augmentation de 1,2 à 1,9 degré Celsius environ pour accroître d'entre 25 et 95% le nombre d'Africains sous-alimentés, avertit la BM.

Les participants à la Cop21 alertés

Des changements climatiques tels que la hausse des températures et la réduction des réserves en eau, ainsi que la perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes, ont un impact sur l'agriculture. Pour illustrer cela, les variétés de blé qui se développent bien à des températures comprises entre 15 et 20 °C, s'il s'avère que la température moyenne annuelle en Afrique subsaharienne dépasse ces chiffres, « la catastrophe humani-

taire » sera inévitable.

Une grande conférence internationale consacrée au réchauffement climatique s'ouvrira au mois de décembre prochain, à Paris, en France. Les experts onusiens ont prévu de rendre publique leur déclaration annuelle sur l'état du climat mondial en novembre 2015, c'est-à-dire, quelques jours seulement avant le démarrage de la grand-messe internationale. Il s'agit, selon eux, d'alerter les décideurs mondiaux qui vont y prendre part sur la nécessité de s'accorder sur un texte contraignant, afin de contenir la menace qui guette notre planète. L'objectif majeur sera de maintenir la température mondiale en deçà de 2°C.

Fiacre Kombo

VIE ASSOCIATIVE

L'association Béto na biso pour la paix au Congo, invite les jeunes à la conscience patriotique

Créée en 2007 à Brazzaville, l'Ajbbpc que préside Guy Wando, a lancé un appel à la paix à tous les Congolais des quatre coins du pays.

Dans l'optique de la culture de paix et conformément à la vision de son association, Guy Wando, qui dit aimer son pays le Congo, pense que par les temps qui courent, aucun Congolais digne de ce nom ne peut rester insensible et silencieux. Une fois de plus ! Une fois de trop ! déclare-t-il, faisant allusion aux récents déchirements politiques résultants des égoïsmes des uns et des autres dans la gestion de la cité.

Le président de l'Ajbbpc en vrai compatriote est monté au créneau pour délivrer son message ; celui de la recherche d'une solution satisfaisante pour tous les partis en conflit. « Il n'y a ni préalable ni condition à la recherche de la paix. Car point de paix, point de développement. Pas de paix, pas de vie. La paix c'est la vie. Il n'est point question que les ennemis, les fossoyeurs de la paix, divisent le Congo en deux : le nord pour les mbochis et le sud pour les kongos. Et, pire encore, il y en a qui poussent le vice jusqu'à considérer que ces deux entités vivent dans deux pays différents. Alors que nous sommes tous, les filles et fils d'un même pays, d'une même terre léguée par nos ancêtres communs. Le Congo Brazzaville ». En s'appuyant sur les règle-



Guy Wando

ments de son association, Guy Wando en appelle aux couples mixtes au sein de notre beau pays le Congo, témoins tangibles du vivre ensemble, en paix, et d'une vraie nation. Par ailleurs, il soutient tous les politiciens épris de paix en général, et en particulier le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, qui ne cesse de prêcher la paix. « Après la pluie vient le beau temps », dit-on. Le Congo ne va pas s'arrêter au changement ou non de la Constitution, de même qu'il ne s'était pas arrêté aux Jeux Africains. Il a encore de beaux jours devant lui et va devoir s'arrimer au développement durable, à l'économie verte et à la mondialisation. Il aura toujours d'énormes défis à relever sur le plan de l'éducation, la santé, la culture, etc. « N'instrumentalisons donc pas la jeunesse dans le tribalisme et le régionalisme. Encourageons les mariages

mixtes, honorons ces vrais compatriotes. La haine, la division, le tribalisme et le régionalisme n'ont pas leur raison d'être. J'appelle tous les jeunes du Congo à la conscience patriotique ; au retour aux valeurs africaines d'autrefois, qui sont : l'hospitalité, le dialogue, le respect de la parole donnée, l'amour du prochain, le droit d'aînesse, le pardon, la réconciliation et surtout le respect dû au chef du village ». Cependant, ayant fait de la lutte contre le tribalisme, le régionalisme et le racisme, son cheval de bataille, Guy Wando, à la tête de l'Ajbbpc croit en l'avenir du Congo et sait compter avec la lucidité et la détermination des milliers d'autres jeunes comme lui, pour un véritable engagement au service de la nation congolaise et pour une culture de paix.

Bruno Okokana

OMS

La consommation des viandes rouges et transformées, à l'origine des cancers chez l'homme

Dans un rapport publié, le lundi 26 octobre, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), auprès de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a pointé du doigt la consommation des viandes de bœuf, veau, porc, agneau, mouton, cheval et chèvre.

Le Groupe de travail du CIRC a examiné plus de 800 échantillons portant sur l'association entre plus d'une douzaine de types de cancers différents et la consommation de viande rouge ou de viande transformée dans de nombreux pays et populations aux habitudes alimentaires diverses. « Après avoir soigneusement examiné la littérature scientifique accumulée, le Programme des monographies du CIRC, a classé la consommation de la viande rouge comme probablement cancérigène pour l'homme », a déclaré le CIRC lundi dans un communiqué de presse.

Les études focalisées principalement sur le cancer colorectal, ont également révélé des souches plausibles de cancers du pancréas et de la prostate. « Pour un individu, le risque de développer un cancer colorectal en raison de sa consommation de viande transformée reste faible, mais ce risque augmente avec la quantité de viande consommée. Compte tenu du grand nombre de personnes qui consomment de la viande transformée, l'impact mondial sur l'incidence du cancer revêt une importance de santé publique », a indiqué le Dr Kurt Straif, chef du Programme des monographies du CIRC. Les experts ont conclu que chaque portion de 50 grammes de viande transformée consommée quotidiennement accroît le risque de cancer colorectal de 18%. Par ailleurs, « la consommation de viande varie considérablement entre les pays, de quelques pourcentages de la population jusqu'à 100% des personnes consommant de la viande rouge, selon les pays, et des proportions légèrement inférieures pour ce qui est des produits carnés transformés ».

« Après avoir soigneusement examiné la littérature scientifique accumulée, le Programme des monographies du CIRC, a classé la consommation de la viande rouge comme probablement cancérigène pour l'homme »,

Fiacre Kombo

RELIGION

L'Eglise catholique clôt au Vatican son synode sur la famille

Pendant trois semaines, quelques 270 évêques catholiques du monde ont discuté autour du pape du futur de la famille chrétienne.

Parmi les participants au synode des évêques catholiques sur la famille, nombreux sont ceux qui avaient annoncé que ces assises, pour importantes qu'elles soient, ne seraient sans doute pas l'amorce d'une radicale révolution au sein de l'Eglise. Le pape François en personne avait prévenu : le synode est une assemblée collégiale de réflexion, pas un parlement où l'on compterait les courants et les motions. Sur cette ligne, les pères du synode se sont séparés dimanche en donnant

le sentiment de frustration chez ceux qui en attendaient beaucoup, ou d'avancées à

« **Les vrais défenseurs de la doctrine sont ceux qui défendent non les idées mais l'homme** »

minima chez ceux qui craignaient de trop brutaux chambardements.

Le synode a réaffirmé que le mariage chrétien reste, pour l'Eglise catholique, « une institution indissoluble », même s'il faut « accompagner pastoralement » les conjoints

qui vivent l'échec de leur vie de couple. Le Synode a recommandé l'examen « au cas par cas » de ces situations, et non pas le refus sec de communion aux personnes di-

vorcées et remariées. Quant à l'homosexualité, dont les médias occidentaux avaient fait leurs gorges chaudes, les évêques catholiques n'ont pas semblé toucher à l'argument, affirmant même à demi-mot qu'il n'entraîne pas

dans le thème général de la famille. Mais les observateurs estiment que le pape François a gagné un pari qui n'était pas évident au départ : « Il a libéré la parole et les évêques ont fait route ensemble, tout en percevant les limites d'un débat qui se voulait universel. L'institution s'ancre dans une pastorale de terrain, elle veut changer radicalement de langage et entend accompagner plus que juger », relève un vaticaniste journaliste.

De fait, face à la confrontation maintes fois crainte entre progressistes et conservateurs (dans lesquels les

médias ont vite fait de ranger les prélats africains !), le souverain pontife a tenu à rappeler que les « vrais défenseurs de la doctrine sont ceux qui défendent non les idées mais l'homme », sans que cela signifie « diminuer l'importance des lois et des commandements divins ». Dans tous les cas, il lui revient en définitive de tirer la synthèse de ces trois semaines de débats, parfois houleux, pour tracer le cap et redire au croyant que des errements telles les unions homosexuelles sont assez éloignées de la vision chrétienne du mariage.

Lucien Mpama

INSTITUT DE SONDAGE DU CONGO

"INS-CG"

Brazzaville

Bât. H8 rue Chaplin, rond-point de la république (Ex-CCF), arrondissement II, Baongo
Tel : +242 06 483 63 18
+242 05 697 26 55



Pointe-Noire

Rond-point Mpita à l'entrée de la rue Tchikaya U Tam'si.
Pointe-Noire
Tel : +242 05 559 76 01
+242 06 483 63 70

Une expertise fiable et adaptée à votre structure

Institut de sondage du Congo "INS-CG" met à votre disposition ses meilleurs experts afin de vous accompagner dans les domaines clés suivants :

❖ Sondage

- Enquête d'opinions
- Analyse d'opinions
- Enquête de satisfaction

❖ Medias

- Mesure d'audience :
 - Radio & Télévision
- Stratégie de communication

❖ Stratégie & Management*

- Stratégies d'entreprises
- Etude de marché
- Etude marketing

* Pour des marchés de niche

Nous nous mettons à votre écoute pour vous proposer des solutions adaptées à votre environnement de travail en garantissant une neutralité des études réalisées.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

contact@ins-cg.com
www.ins-cg.com

REMERCIEMENTS

Mr Mahoungou Léon administrateur maire de la communauté urbaine de l'outé et famille sont sensibles à cette marque d'attention, cette assistance financière et matérielles désintéressé que vous nous avez apporté lors du décès de notre épouse, mère, grand-mère et sœur la nommée Mahoungou née Ayessa Clarisse ce 4 octobre 2015. Que le Seigneur fortifie cette solidarité agissante pour l'amour entre les hommes. Nous vous restons très reconnaissant et, vous remercions de votre gratitude.



NÉCROLOGIE

Le Contre-Amiral Jean Dominique Okemba, M. Serges Ikiemi et la famille Obouli-I'Konda informent M. Maurice Nguesso et famille, les parents des villages Olembé, Kouelengué, les amis et connaissances du décès de leur sœur et tante, Mme Iloki Henriette (Iloyi-la'awandza) survenu le dimanche 25 octobre 2015 à Brazzaville des suites d'une longue maladie.

La veillée mortuaire se tient au n° 162, rue Louingui, Ouenzé, Brazzaville.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Lundi 2 novembre 2015

-9 h : Levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville, suivi du recueillement à la morgue

-10 h : Départ de la dépouille mortelle pour Oyo par l'aéroport de Maya-maya

Mardi 3 novembre 2015

Inhumation au village Baara (district d'Oyo)





Assurances et Réassurances du Congo

Soyez assurés avec les meilleurs !!

Assurance Incendie	Assurance Santé
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisques Habitation	Assurance Médicale
Assurance Glaces Tempête	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Énergie

Agence K17 - Avenue de la République - Tél : +242 33 39 12 84 / 33 39 13 34
Agence P18 / 128, Avenue de la République - Tél : +242 33 39 14 43 / 33 39 15 34
(mail : assurances@assurances-cg.com - www.assurances-cg.com)

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'Algérie ne figure plus sur la liste des pays indexés

Pour manifester sa satisfaction quant aux réformes entreprises par l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme, le Groupe d'action financière intergouvernemental (Gafi) a fait, le week-end dernier, une déclaration écartant ce pays de la liste noire des États à haut risque, notamment ceux qui œuvrent dans le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Le Gafi, qui est un organisme intergouvernemental créé en 1989 par le G7 afin de mieux contrôler la lutte mondiale contre ces deux fléaux, n'indexe désormais que trois pays, à savoir l'Iran, la République populaire et démocratique de Corée et le Myanmar. Selon la déclaration du Gafi, l'Algérie serait classée dans cette liste en février 2015. Elle a été classée comme l'un des pays ayant des insuffisances stratégiques en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. « Dans la déclaration publiée en juin dernier, le Gafi était déjà saisi du fait que l'Algérie prenait des mesures nécessaires pour améliorer son régime de contrôle, y compris en matière de gel des avoirs des terroristes. L'institution notait, cependant, que le caractère récent des mesures prises ne permettait pas d'évaluer leur impact et leur étendue », souligne cette déclaration qui reconnaît que l'absence de l'Algérie dans la liste rendue publique ce week-end signifie que le Gafi a procédé à l'évaluation des mesures prises et les a jugées pertinentes.

Rock Ngassakys

SOUDAN DU SUD

Les factions belligérantes veulent former une police pour démilitariser la capitale Juba

Un accord dans ce sens a été signé, le 26 octobre, à Addis-Abeba en Éthiopie à la suite d'une impasse dans l'accord de paix signé par le président soudanais Salva Kiir et le chef rebelle Riek Machar en août dernier.

C'est le chef d'état-major général du Soudan du Sud, Malik Robin et le chef d'état-major général du Mouvement de libération du peuple du Soudan dans l'opposition (SPLM/A-IO), James Kuol, qui ont signé l'accord en ligne avec la médiation de l'Autorité intergouvernementale sur le développement (IGAD).

La cérémonie de signature de l'accord a été présidée par le médiateur en chef de l'IGAD, Seyoum Mesfin, en présence du négociateur en chef par intérim du gouvernement, Michael Makuei, et le négociateur en chef de l'opposition, le général Taban Deng, les représentants de l'IGAD et les partenaires internationaux. Le contenu de l'accord indique qu'une force mixte intégrée de la police, forte de 3000 éléments, dont 1500 de chaque faction, sera formée pour une période transitoire de trente mois. « La garde présidentielle sera limitée à 1000, tandis que le détachement de la protection du premier vice-pré-

sident sera limité à 300 », précise l'accord.

En outre, selon l'accord, la capitale du Soudan du Sud Juba et 25 km de sa périphérie seront démilitarisés, tandis que 5000 gardes légèrement armés assureront la sécurité des casernes, des bases et des entrepôts. La période de transition devrait commencer au début du mois de novembre, pour une période de deux ans et demi au cours de laquelle l'armée, actuellement divisée en deux entre les factions en guerre, devrait être réunifiée. « À moins qu'il y ait un dispositif de sécurité en place, il ne peut y avoir d'institution opérationnelle pour mettre en œuvre l'accord. C'est pourquoi nous étions en attente jusqu'à maintenant depuis août dernier. Maintenant, nous avons finalement débloqué l'impasse parce que les factions belligérantes ont convenu de mettre en place les institutions », a déclaré Mesfin.

En effet, l'application des arran-

gements sécuritaires doit permettre aux rebelles d'envoyer d'ici la mi-novembre une équipe préparatoire à Juba en vue du retour de l'ancien vice-président devenu chef des rebelles, Riek Machar, dans la capitale sud-soudanaise, où il doit partager le pouvoir avec le président Salva Kiir dans un gouvernement de transition.

Salva Kiir et Machar ont signé le 26 août un accord de paix. Mais les deux camps n'ont depuis cessé de s'accuser mutuellement de l'avoir violé et les combats continuent dans certaines régions du pays. La guerre civile, marquée par des massacres et des atrocités d'une violence inouïe, a fait depuis décembre 2013 des dizaines de milliers de morts et chassé quelque 2,2 millions de Sud-Soudanais de leurs foyers. Actuellement, le Soudan du Sud est gravement menacé par la famine. 250.000 enfants sont menacés et un sur trois est sévèrement sous-alimenté. À cela s'ajoutent les risques de maladie. Selon l'ONU, le pays aurait besoin d'au moins 1,5 milliard d'euros pour s'en sortir.

Yvette Reine Nzaba

Ne cherchez plus, vous avez trouvé

La seule formation qui vous rend directement opérationnel

en 4 mois

100% pratique

Devenez Technicien Qualifié en maintenance des ordinateurs, serveurs & réseaux

Dépannez les PC de bureau, Portables & Serveurs
Dépannez Windows 7, 8 et server 2008 - 2012
Installez et dépannez les réseaux câblés et WIFI
Installez les serveurs- Antivirus réseaux +pare-feu
Créez les machines virtuelles (postes W et serveurs)
Clonez les disques durs et effectuez des sauvegardes

Début Juin 2015

Inscription 10 000 Fcfa

Places limitées !

Possibilité de payer sur 12 mois



Un métier dans vos mains !

Formation accessible à tous



KD Computer



01 174 20 28
06 668 90 11

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers pharmacie Jagger)
email : kdcomputer2011@hotmail.fr

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI
au VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

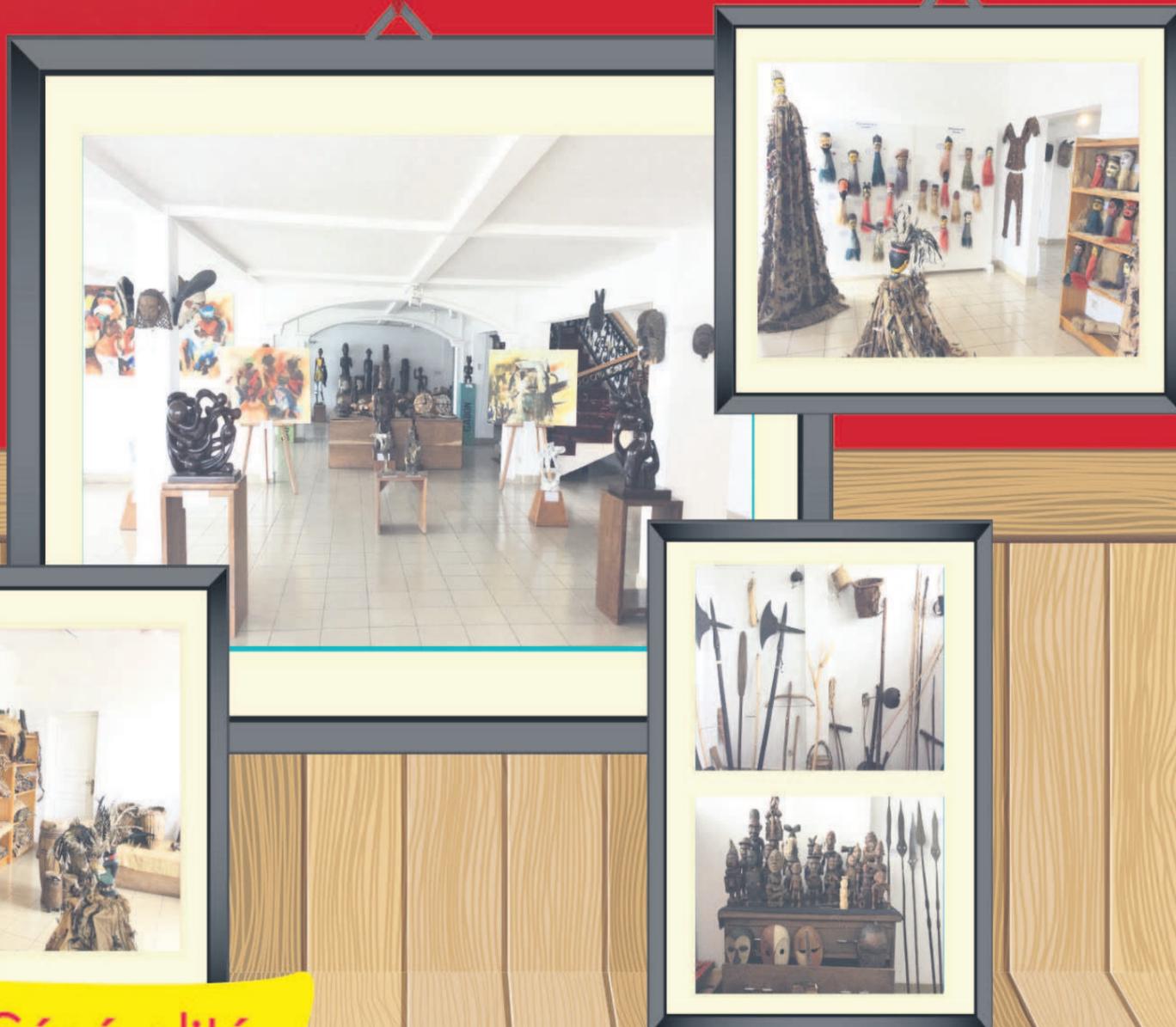
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUES

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

BANGUI

Une structure œuvrant contre le banditisme est créée

La nouvelle structure dénommée Les noyaux de Paix, a lancé ses activités le week-end dernier. La population des zones ciblées, à savoir cinq arrondissements de Bangui et la commune de Bimbo, va être sensibilisée sur la culture de la paix et la cohésion sociale.

Selon Cédric Ouanekepone, vice-président du Réseau jeunes et femmes pour le développement et les droits de l'Homme (RJFDDH), cette structure est un mécanisme qui vient renforcer l'autorité des chefs de quartiers: « Nous savons que les chefs de quartiers interviennent souvent pour régler, prévenir les conflits en permettant aux citoyens de s'exprimer librement sur la façon dont ils cohabitent dans la communauté. Le mode de fonctionnement dépend des membres indépendants du RJFDDH. »

« Pour bien réussir les activités des noyaux de paix, je vais collaborer

d'abord avec la jeunesse avec des campagnes de sensibilisation pour le respect des symboles de l'État et leur faire comprendre comment nous pouvons tous lutter contre le banditisme dans notre arrondissement », a projeté Nestor Kossifete, président de noyaux de paix du 5ème arrondissement de Bangui. Des formations ont été organisées à l'endroit des membres depuis le mois de juillet 2015, en prélude au lancement des activités de noyaux de paix de chaque arrondissement. Les membres peuvent lancer les activités dans leurs arrondissements respectifs. Les noyaux de paix sont des entités locales composées de représentants des chefs de groupes, des chefs de quartiers, des femmes, des jeunes et des confessions religieuses en vue de prévenir les actes de banditisme, de délinquance et de permettre un dialogue entre les habitants de l'arrondissement.

« Nous savons que les chefs de quartiers interviennent souvent pour régler, prévenir les conflits en permettant aux citoyens de s'exprimer librement sur la façon dont ils cohabitent dans la communauté. Le mode de fonctionnement dépend des membres indépendants du RJFDDH. »

Trois entités politiques s'unissent au MLPC en vue de la prochaine présidentielle

Si le processus électoral doit encore répondre à deux défis notamment la définition d'un nouveau chronogramme et la désignation d'un nouveau président de l'Autorité nationale des élections (ANE), certaines formations politiques mettent les bouchées doubles.

C'est le cas des partis, Mouvement citoyen Patara (MCP), le Mouvement démocratique pour l'évolution sociale (MDES) et le Collectif des anciens députés de la troisième législature qui ont signé ce week-end avec le MLPC un protocole d'accord électoral. Ils s'engagent à mutualiser leurs efforts et à former un front commun autour de la candidature de Martin Ziguélé à la présidentielle.

Selon le président et candidat du MLPC à la prochaine présidentielle, « à travers ce protocole d'accord électoral nous devenons un seul corps, avons une même vision tout en respectant l'indépendance de chacun. Nous nous unissons stratégiquement, financièrement et politiquement. Boganda disait malheur à l'homme

seul. C'est en nous unissant que nous gagnerons ces élections et trouverons des solutions aux problèmes de la RCA. »

Venant Euloge Ngouma qui signait l'accord au nom de MCP, pense que le MLPC est incontournable dans le paysage politique centrafricain. Il a fondé la démarche de son parti sur quelques points: « le MLPC reste le parti qui a de l'expérience dans la gestion du pouvoir; c'est une formation politique dont la vision cadre avec celle de MCP et la dernière motivation c'est qu'avec ce parti nous avons œuvré ensemble au sein de la plateforme AFDT (Alliance des forces démocratiques pour la transition). »

Le Collectif des anciens députés de la troisième législature a également scellé le pacte avec le MLPC. Son représentant, Manengou a expliqué à l'assistance que la démarche actée ce samedi 24 octobre a débuté il y a longtemps. « Les démarches de l'accord signé aujourd'hui remontent à trois années. Nous décidons

aujourd'hui de nous unir parce que Martin Ziguélé est un homme d'État, c'est l'homme qu'il faut pour régler tous les problèmes de la RCA et c'est enfin un homme de consensus », a-t-il fait savoir tout en indiquant que le Collectif va récompenser le MLPC parce que c'est sous son régime, « 1998-2003 » que nous avons été élus.

« Nous connaissons les forces que détient ce parti », a martelé le Vice-Président du parti MDES, Théodore Anatole Palta après avoir apposé sa signature au bas de l'accord. Dans le protocole d'accord électoral, les parties signataires s'engagent à soutenir la candidature de Martin Ziguélé à la présidentielle. Les partis sont libres pour les législatives à présenter leurs candidats. Mais au second tour, ils se désisteront au profit du candidat le mieux placé. Ils s'interdisent de signer un protocole similaire avec un autre parti politique.

Source : Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'Homme



Colina assurance: Un acteur majeur des assurances non vie, désormais au CONGO

Filiale du groupe SAHAM, Colina Assurance Congo SA vous offre les garanties et la sécurité d'un groupe leader de l'assurance en Afrique (28 sociétés d'assurance et de réassurance implantées dans 26 pays d'Afrique sub-saharienne, du Maghreb, du Moyen orient et de l'océan indien).

Notre forte implantation géographique, notre expérience et notre professionnalisme avérés, la confiance auprès des Réassureurs de premier rang nous permettent de mieux satisfaire vos besoins et exigences en assurance.

NOS CONTACTS :

Brazzaville
* CASE A5, AV. M. LYAUTEY,
Route du Parquet
Tél. 00242 22 260 15 15
00242 06 510 45 24

Pointe Noire
* 43, AV. MAFOUKA, Rond Point des Amoureux
Tél. 00242 22 294 20 08

* AV. J. OPANGAULT, Face FOIRE

DÉSIGNATION DE CORNEILLE NANGAA

La VSV prône un vrai consensus des confessions religieuses

L'ONG appelle l'Assemblée nationale (AN) à renvoyer le procès-verbal du choix du successeur de l'abbé Malumalu à la tête de la Céni pour une autre « étude » au niveau des Églises.

Dans un communiqué signé au début du week-end, la Voix des sans-voix pour les droits de l'homme (VSV) a, sans vouloir polémiquer sur le choix des confessions religieuses, s'est cependant interrogée sur la controverse qui entoure la désignation de Corneille Nangaa comme successeur de l'abbé Malumalu à la tête de la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Pour cette ONG, cette situation a à suffisance démontré que « le consensus n'a pas été au rendez-vous lors des concertations entre confessions religieuses pourtant composées des vraies autorités morales censées être apolitiques et susceptibles d'être des modèles de transparence, de probité morale irréprochable

et de vérité en toutes circonstances de temps et de lieu ».

Pour la VSV, en effet, les déclarations du représentant légal de l'Église du Christ au Congo (ECC), Mgr Marini Bodo, et celles du secrétaire général de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénc), l'abbé Léonard Santedi, « ont laissé plus d'un Congolais perplexe et ahuri quant à la contradiction manifeste qu'elles comportent ». L'ONG a noté qu'alors que Mgr Marini Bodo a déclaré qu'il y a eu consensus de toutes les confessions religieuses autour de la désignation de Corneille Nangaa, l'abbé Léonard Santedi a parlé de parodie de désignation et a indiqué que les choses ne se sont pas passées dans la vérité et la confiance mutuelle. De même, a poursuivi cette association, l'Église catholique a dénoncé le fait que le choix de M. Corneille Nangaa a été fait en amont.

La VSV dit dénoncer de tels comportements, qui sont on ne



Corneille Nangaa

peut plus similaires à ceux des politiciens congolais, toujours prêts à sacrifier l'intérêt général pour des intérêts personnels et égoïstes. Elle rappelle aux confessions religieuses que le président de la Céni doit être un homme ou une femme qui doit rassembler et mettre tout le monde d'accord afin de mieux préparer le terrain pour un processus électoral apaisé.

L'AN interpellée

Devant cette situation décriée,

cette ONG demande à l'AN d'exiger aux confessions religieuses de reprendre les concertations en vue d'aplanir leurs divergences pour un réel consensus autour de la désignation du nouveau président de la Céni. Ce, afin de rassurer toutes les Congolaises et tous les Congolais sur l'organisation, dans les mois à venir, des élections libres, démocratiques et transparentes « qui épargneraient le pays des violations massives des droits humains, comme en 2006 et

2011 ».

Pour la VSV, au cas où l'AN entérinerait la désignation de Corneille Nangaa, il appartiendrait à ce dernier, au regard de son profil présentant l'étoffe « d'un bon candidat », de convaincre les Congolais encore sceptiques de son impartialité et qu'il mérite de présider différemment et mieux que ses prédécesseurs aux destinées de la centrale électorale.

Il est rappelé que les confessions religieuses, exceptée l'Église Catholique, ont, après les concertations du 19 et 20 octobre, au Centre interdiocésain, procédé à la désignation de l'actuel secrétaire exécutif adjoint de la Céni, Corneille Nangaa, pour succéder à l'abbé Apollinaire Malumalu. Ce choix a été suivi du dépôt au bureau de l'AN, le 22 octobre, du procès-verbal portant ladite désignation, qui a créé une polémique entre les confessions religieuses.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Baisse du nombre d'enfants atteints de la polio dans le monde

L'humanité est sur la voie d'éradiquer la polio. Selon l'Unicef, on note à travers le monde une baisse ostensible de nombre d'enfants atteints par cette maladie invalidante des membres inférieurs.

Le responsable du programme polio de l'Unicef, Peter Crowley, a fait savoir que jamais dans l'histoire de la polio aussi peu d'enfants dans aussi peu de pays n'avaient contracté ce terrible virus. Mais, renchérit-il, nous devons poursuivre nos efforts jusqu'à ce que le nombre de cas atteigne zéro.

Il a, par ailleurs, reconnu que les progrès accomplis pour éradiquer la polio sont réels et spectaculaires. « Il ne reste aujourd'hui que deux pays dans le

monde où la transmission du poliovirus sauvage n'a jamais été interrompue. Il s'agit de l'Afghanistan et du Pakistan », fait-il remarquer tout en ajoutant que tant que « tous les enfants partout dans le monde ne seront pas régulièrement et systématiquement vaccinés contre la polio, la menace persistera. Nous ne devons pas baisser notre garde ; nous devons continuer jusqu'à ce qu'il n'y ait plus un seul enfant non vacciné dans le monde. »

Peter Crowley insiste sur le fait que d'ici un an, la transmission de la polio devra être arrêtée. « Mais le seul moyen d'y parvenir est que les pays où les taux de vaccination sont faibles redoublent d'efforts pour atteindre tous les enfants, où qu'ils soient, et quel que soit le degré de difficulté que cela implique, » recommande-t-il.

Les performances réalisées dans la lutte contre la polio sont le fruit d'une volonté politique et du rôle

moteur des gouvernements dans les pays touchés ; d'une mobilisation et d'un engagement forts des communautés ; du courage et de l'implication des agents de première ligne et des efforts associés et coordonnés des partenaires de l'Initiative mondiale



Grâce à la vaccination, le nombre d'enfants souffrant de la polio a diminué

pour l'éradication de la poliomyélite : les Centers for Disease Control and Prevention, l'Organisation mondiale de la Santé, le Rotary International, la Fondation Bill et Melinda Gates et l'Unicef.

Dans le cadre de sa contribution à cette initiative, l'Unicef a fourni 1,7 milliard de doses de vaccins en 2014 et appuyé la formation de dizaines de milliers d'agents de première ligne dans les communautés de Karachi au Pakistan à l'État de Kano au Nigéria, ce qui a permis de renforcer la confiance des parents et des communautés vis-à-vis du vaccin. Parmi les autres facteurs de réussite figurent l'intégration d'interventions vitales supplémentaires pour les enfants comme la vaccination de routine, la nutrition, le lavage des mains au savon et l'allaitement maternel, aux campagnes de lutte contre la polio, en particulier dans les régions les plus mal desservies et les plus à risque.

Aline Nzuzi

Réunion sur la mise en œuvre de la convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac

La cérémonie d'ouverture de cette réunion de haut niveau va être présidée par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, à Kempiski Hôtel Fleuve Congo.

Durant trois jours, soit du 28 au 30 octobre, les délégués de vingt-trois pays de la région Afrique vont discuter entre eux sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT), sur les défis à relever et sur la voie à suivre pour relever ces défis. C'est ainsi qu'ils se sont fixé comme objectifs au cours de cette réunion de fournir une plate-forme pour les États à partager leurs expériences dans la mise en œuvre de la CCLAT ; démontrer les liens entre les différents ministres qui sont indispensables pour soutenir la lutte contre le tabagisme et enfin discuter des défis rencontrés dans la lutte contre le tabac afin de s'accorder sur une voie à suivre pour parvenir à la mise en œuvre effective de la CCLAT.

Au cours de cette rencontre de haut niveau qui mettra en présence les ministres de la Santé et les délégués des pays membres de la zone Afrique de l'OMS, les participants vont s'appesantir sur toutes les questions liées à la lutte contre le tabac. Le programme prévoit donc des présentations sur la lutte anti-tabac et le développement durable en Afrique ; maintenir l'engagement politique, les défis et les opportunités pour parvenir à la mise en œuvre effective de la CCLAT dans la région africaine, modèle d'un mécanisme de coordination multisectorielle pour la lutte antitabac dans la région africaine OMS Afro.

D'autres sujets très importants sont également prévus tels que la taxation, l'outil le plus efficace pour la lutte antitabac, la taxation antitabac, une approche gagnant-gagnant pour la santé publique et les finances publiques, l'administration fiscale, commerce illicite et le protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac. Chaque pays parlera aussi de son expérience dans la mise en place d'un mécanisme de coordination nationale multisectorielle.

Rappelons que la CCLAT est le premier traité de la santé publique négocié sous les auspices de l'OMS. Il a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée mondiale de la santé, le 21 mai 2013, et entré en vigueur le 27 février 2005. Au jour d'aujourd'hui, cent quatre-vingt pays ont ratifié la CCLAT, y compris quarante-trois des quarante-sept membres de la région africaine.

A.Nz.

SONDAGE LES POINTS

82% des Kinois jugent réaliste le projet du budget 2016

Les sondés, qui ont considéré le contexte de la crise internationale, ont aussi souligné la nécessité d'accompagner le gouvernement dans la mobilisation des recettes à travers les six axes prioritaires retenus.

Une étude réalisée par l'Institut de sondage Les Points sur l'attitude des Kinois face au projet du budget 2016 présenté à l'Assemblée nationale par le Premier ministre Matata Ponyo relève que globalement, 82% de l'opinion kinoise sont favorables à ce dit projet de budget qu'ils jugent réaliste, compte tenu de la crise internationale qui réduit la capacité de mobilisation des fonds du gouvernement.

Les sondés ont également apprécié la réaction de l'équipe Matata face à cette crise « en procédant à une transformation progressive d'une économie de rente actuelle vers une économie productive ». Aussi ce sondage a-t-il démontré que les politiciens, toutes tendances confondues, ont salué ce budget par le fait qu'il alloue une somme importante pour l'organisation des élections en 2016 et

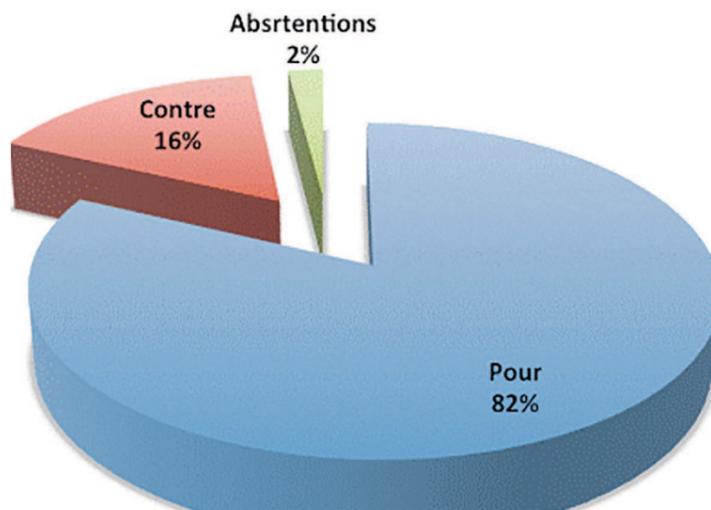
à la mise en place des nouvelles provinces.

Nécessité d'accompagner le gouvernement

Cette dernière catégorie d'enquêtés a aussi souligné l'importance d'accompagner le gouvernement dans la mobilisation des recettes à travers les six axes prioritaires retenus dans son projet de budget. Il s'agit, selon Les Points, de la finalisation des réformes institutionnelles, de la consolidation du cadre macroéconomique, de l'accélération de la croissance, de la création d'emplois, du renforcement du capital humain, de l'initiation à la nouvelle citoyenneté. « Ils apprécient aussi l'annonce des mesures fiscales et parafiscales rigoureuses pour lutter contre la fraude douanière, l'évasion fiscale et la corruption qui sont aussi à la base du coulage des recettes publiques », a également relevé l'institut Les Points dans cette étude.

Pour ces sondés, en effet, le secteur de l'emploi auquel le projet de budget consacre 29%, donne de l'espoir à plusieurs personnes dont particulièrement les jeunes qui ont accueilli avec enthousiasme le discours de Matata Po-

Pour ou contre le projet du budget 2016



Graphique des résultats du sondage

nyo. Ils espèrent, a noté le sondage, que la jeunesse congolaise en sera majoritairement bénéficiaire.

Les cinq paradoxes de Floribert Mbatshi Batshia

L'étude a, par contre, noté que seize pour cent de l'opinion kinoise jugent non réaliste ce projet du budget 2016. Ces derniers s'inquiètent, selon Les Points, du fait que le gouvernement soit parti sur la même base qu'en 2015, en privilégiant la consolidation du

cadre macro-économique dont les effets se font toujours attendre sur l'amélioration des conditions sociales de la population. « Cette catégorie note que la baisse des prix des matières premières n'est qu'un prétexte auquel recourt le gouvernement pour justifier une mauvaise mobilisation et affectation des fonds déjà prévisible au cours de l'année 2016 consacrée aux élections », a expliqué cette étude.

En clair, est-il relevé, ces en-

quêtés ont totalement adhéré au discours du député Floribert Mbatshi Batshia qui a relevé cinq paradoxes du projet de budget 2016 dont notamment celui d'un taux de croissance élevé (9,2%) et bientôt à deux chiffres contrastant avec une pauvreté qui ne se réduit pas et n'ayant aucun impact sur la création des emplois et donc sur la réduction du chômage.

Cette étude a néanmoins relevé que c'est dans un contexte de crise internationale marquée par la baisse prolongée des cours des principales matières premières d'exportation et dans l'attente du dialogue national pouvant permettre de résorber notamment la question électorale que le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, a présenté à l'Assemblée nationale le projet de budget 2016 évalué à plus de 9 121 011 021 USD. L'une des particularités de ce budget, a noté l'Institut Les Points, est qu'il consacre 6,4% représentant près de 580 millions de dollars aux élections de 2016. D'autre part, il y est réservé une place de choix à la mise en place des nouvelles provinces.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW

Dada Kahindo : « La fondation va faire en sorte que le pays continue de bénéficier du travail de Kiripi »

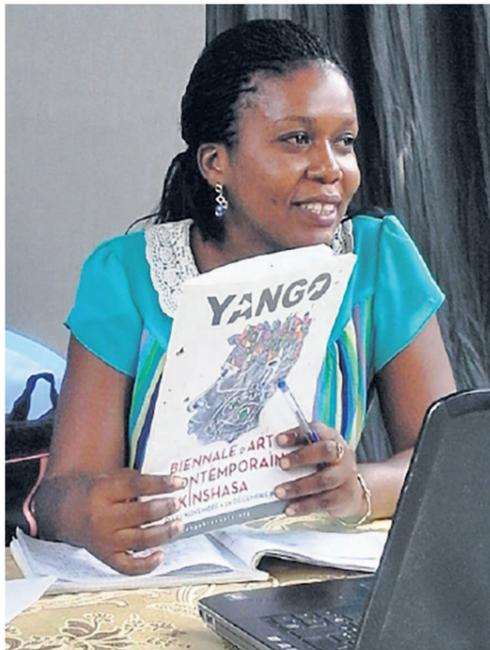
Quasiment deux mois après la mort inopinée de Kiripi Katembo, sa sœur qui était aussi sa collaboratrice a pris les commandes de la fondation créée au nom du défunt artiste et entend mener à terme les projets en chantier. Dans cette interview exclusive accordée aux Dépêches de Brazzaville, elle en touche un mot.

Les Dépêches de Brazzaville : Lors des funérailles de Kiripi, il avait été annoncé qu'il y aurait une continuité de son travail, la finalisation de certains projets en cours. Qu'en est-il deux mois plus tard ?

Dada Kahindo : La priorité de la famille était d'abord de décider qui allait s'occuper de la succession de Kiripi. Elle a porté son choix sur moi parce que déjà de son vivant, j'étais sa collaboratrice. Et donc, ensemble avec la famille, nous avons convenu de créer la Fondation Kiripi-Katembo-Siku et c'est elle qui se chargera désormais de gérer tout son patrimoine. Ainsi, toutes les institutions qui voudront vulgariser les œuvres de Kiripi devront passer par elle.

LDB : De quoi le fameux patrimoine de Kiripi est-il constitué ?

DK : Il comprend des œuvres photographiques, la structure Mutotu Productions et les films qu'il a produits.



Dada Kahindo, présidente de la Fondation Kiripi-Katembo-Siku

LDB : Un mot sur Mutotu afin d'éclairer la lanterne de nos lecteurs à son sujet ?

DK : Mutotu est une société de production créée par Kiripi qui a produit plusieurs films dont Atalaku de Dieudo Hamadi et Boxeuses du Kivu, une autre réalisation du même cinéaste qui va sortir bientôt.

LDB : Pouvez-vous nous dire de quelle manière est structurée la Fondation Kiripi-Katembo-siku ?

DK : Je suis la présidente de la fondation et tous les autres membres de la famille sont membres du comité de direc-

tion. Elle sera représentée également au niveau de l'Europe, notamment en Belgique par Jeanne-Marie Tosolini et en France par Hélène Balise. Sithabile Mlotshwa des Pays-Bas est la commissaire de la fondation.

LDB : Hormis l'exposition photo en cours à la Fondation Cartier, en existe-t-il une autre ou alors un projet en vue à exécuter sous peu ? Que devient la Biennale Yango ?

DK : Non, pas pour le moment. Mais il y a un projet en chantier qui vous sera communiqué d'ici là. Quant à Yango, elle va continuer mais ne sera pas dirigée par la fondation qui va poursuivre, assurer la continuité des autres travaux de Kiripi. Il faut absolument que le vide soit comblé et ce sera le rôle de la fondation de faire en sorte que le pays et tout le peuple congolais continuent de bénéficier du travail de Kiripi. Car son œuvre n'est pas seulement importante pour sa famille mais elle est aussi bénéfique pour toute la Nation congolaise. Et la fondation doit s'assurer que cela puisse conti-

nuer à profiter au peuple du Congo.

LDB : Mutotu va-t-il continuer à assurer la production des films ?

DK : Oui, elle va continuer à produire. Kiripi était un artiste exceptionnel, il faisait mille et une choses à la fois. Il était en même temps artiste photographe, peintre, etc., ce n'est pas fréquent et donc la fondation devra tout coordonner à la fois.

LDB : Existe-t-il des travaux inédits de Kiripi qui seront publiés à titre posthume ? La Fondation procèdera-t-elle à la vente de certaines œuvres... ?

DK : La machine ne va pas s'arrêter de tourner. Ce qui pourra être vendu le sera et ce qui devra être diffusé le sera. Les projets qu'il a laissés en chantier seront menés à terme. Pour l'instant, je me réserve d'en dire plus. Mais à chaque étape que nous franchirons, nous tâcherons de le communiquer et de faire savoir ce qui a été réalisé.

LDB : Qu'en est-il de la partie artistique de la fondation puisque la famille s'occupe de l'administration ?

DK : Pour ce qui est de la partie artistique, je signale que Kiripi travaillait en partenariat avec plusieurs structures. Et il y en a d'autres sur le plan local et national qui sont intéressés par

son travail et se disent prêt à nous rejoindre. Dans quelques mois, nous vous dirons quelles sont les structures et associations qui ont décidé de travailler avec nous. Je tiens aussi à signaler que la Biennale Yango n'aura pas lieu l'année prochaine comme prévu, elle est reportée pour 2017.

LDB : Pourquoi ce report de la Biennale Yango ? Dans l'ordre des choses, elle devrait se tenir en 2016, déjà des problèmes pour la poursuite du calendrier initial de Kiripi ?

DK : Non, c'est juste que nous voulons bien préparer les choses. Et, comme je l'ai souligné, certaines structures veulent s'associer à nous, rejoindre l'équipe et ce serait mieux de bien recadrer les choses avec l'ancienne équipe qui a œuvré dans l'organisation.

LDB : Comment doit-on procéder pour contacter la fondation ?

DK : Pour l'instant, il a son siège à Barumbu et pour entrer en contact il y a juste mes coordonnées téléphoniques. Nous construisons le site de la fondation. Dès qu'il sera mis en place, nous allons communiquer là-dessus. Nous enverrons des mails à tous nos partenaires avec toutes les coordonnées nécessaires.

Propos recueillis par Nioni Masela

CHAN 2016 ET ÉLIMINATOIRES MONDIAL 2018

Le programme des deux sélections nationales

La RDC va prendre part à la phase finale de la quatrième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) prévue au Rwanda pour 2016. Le pays devra également affronter le Burundi au mois de novembre dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018. Le programme de préparation des deux sélections nationales A et A' a été rendu le lundi.

Les Léopards locaux de la RDC amorcent, le 1er novembre à Kinshasa, la préparation de la phase finale de la quatrième édition du Chan prévue au Rwanda en 2016. La Fédération congolaise de football association a publié, le 26 octobre, le programme de préparation de la sélection nationale composée uniquement des joueurs évoluant au pays comme l'a exigé la Confédération africaine de football, ainsi que celui de l'équipe A qui entre en lice en novembre pour les éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018. Le programme de ces deux sélections

est étalé sur quatre mois, à partir du mois de novembre 2015.

L'équipe nationale des joueurs locaux, dirigée également par le sélectionneur Florent Ibenge et son adjoint Mwinyi Zahera, va prendre part à un tournoi à Luanda en Angola organisé en perspective du quarantième anniversaire de l'Indépendance de l'Angola. Il s'agit donc d'une compétition amicale qui va regrouper les Palancas Negras de l'Angola, le Chipopololo de la Zambie et évidemment les Léopards de la RDC. L'équipe va regagner la capitale le 8 novembre 2015. Les joueurs du TP Mazembe ne font partie de cette sélection, car l'équipe séjourne actuellement à Marrakech pour préparer la finale aller de la Ligue des champions prévue pour le 31 octobre à Alger, contre USMA d'Algérie. On rappelle que la RDC est déjà qualifiée pour la phase finale de cette compétition réservée aux sélections nationales composées des joueurs évoluant dans



Les Léopards de la RDC

leurs championnats nationaux respectifs, après le forfait de la République centrafricaine au dernier tour des éliminatoires de cette compétition.

Et le 9 novembre, c'est le regroupement de la sélection A avant le match du 12 novembre

à Bujumbura contre les Hironnelles du Burundi dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2018. Le match retour se jouera le 15 novembre à Kinshasa. On apprend que la sélection se rendra ensuite en Bosnie Herzégovine pour un match amical

avant de revenir au pays, précisément à Goma au Nord-Kivu pour le début du stage des Léopards locaux en janvier 2016. La phase finale du Championnat d'Afrique des Nations se déroule du 16 janvier au 7 février 2016.

Martin Engimo

TRANSPORT URBAIN

Le chemin de fer à la rescousse du trafic routier saturé

Une source proche de la Société commerciale des transports et des ports (SCTP), l'ex-Office national des transports (Onatra), a confirmé la reprise prochaine du trafic ferroviaire entre la gare centrale, au centre ville, et l'aéroport international de N'Djili, dans la périphérie est de Kinshasa. Pour l'heure, il est question de redémarrer le trafic dès la fin des travaux en cours. La nouvelle arrive aux Kinois au moment où la ville-province de Kinshasa a renoué ces dernières semaines avec les embouteillages monstres dans les principaux artères.

On a signalé déjà la reprise effective du train urbain desservant la ligne Kinshasa - Kasangulu, dans le Kongo Central. L'événement a eu lieu le 26 octobre mettant ainsi un terme à la suspension du trafic ferroviaire Kinshasa - Kasangulu depuis le 15 du même mois. Cette décision de suspension du trafic par les autorités de la SCPT est survenue à la suite des problèmes techniques. En effet, a renseigné la source citée par l'Agence congolaise de presse, des centaines de locomotives devant tracter des voitures ont connu quelques problèmes techniques. « Ces engins subissent obligatoirement un contrôle technique après exploitation sur un certain nombre de kilomètres ».

Pour la SCPT, l'un des défis est d'arriver à effectuer des montages financiers. En effet, il y a non seulement des locomotives à acheter et le che-

min de fer à réhabiliter mais également les stratégies à développer pour mener à bien cette entreprise.

Le chemin de fer a une production directe qui permettra de faciliter le remboursement. Il faut se rappeler que le trafic ferroviaire a connu un ralentissement, ces dernières années, en raison de la vétusté de la ligne construite depuis la colonisation, du coût onéreux de son maintien en fonctionnement sans une contrepartie avérée, de la construction d'une ligne ferroviaire à une seule voie pour évacuer les produits miniers et agricoles à l'époque coloniale, etc. Cela a conduit à la suspension de la ligne Kinshasa-Matadi longue de 365 km.

Autre contrainte, il se pose une difficulté majeure de développer des partenariats public-privé dans ce secteur. Cette situation appelle dès lors à des efforts supplémentaires dans les politiques pour adapter les sociétés publiques des transports et les préparer aux changements qui interviennent dans les trafics ferroviaires avec l'émergence des pays émergents. Faut-il rappeler que l'Éthiopie vient de mettre en service son premier métro ? Pour la RDC, il faut mettre en oeuvre une politique qui puisse aider à la réhabilitation du chemin de fer et à l'achat des locomotives qui permettront de redémarrer les autres départements stratégiques de l'ex-Onatra. Les ports de Matadi, Boma et Banana génèrent près de 90% des recettes de cette société.

Laurent Essolomwa

KINSHASA

Instauration du certificat de paiement informatisé

Le nouveau système vise à aider l'exécutif provincial à mieux canaliser les recettes vers le trésor public.



Le ministre provincial Guy Matondo

Dans une déclaration devant la presse faite le week-end dernier, le ministre provincial des Finances de Kinshasa, Guy Matondo Kingolo, a annoncé la mise en place, par le gouvernement Kimbuta, d'un nouveau système de recouvrement des recettes publiques dénommé certificat de paiement informatisé (CPI).

Pour le ministre provincial chargé des Finances, en effet, ce nouveau système aidera l'exécutif provincial à mieux canaliser les recettes vers le trésor public. « Depuis 2001, nous n'avons plus de quittance, de preuves de paiement à remettre aux assujettis lorsqu'ils payent un droit à l'État. Raison pour laquelle au niveau de Kinshasa, nous avons instauré le CPI qui est un acquis libérateur qui constate que l'argent est réellement encaissé dans les comptes de la ville », a expliqué Guy Matondo.

Pour le ministre provincial, ce nouveau système offre plusieurs avantages notamment sur la sécurisation du processus de recouvrement des recettes. « Avec le CPI lorsque vous avez le code qui vous est renvoyé par le comptable public, vous pouvez, à n'importe quel endroit, entrer dans le lien de la ville pour tirer votre CPI. Ce n'est plus nécessaire que vous puissiez vous déplacer vers le comptable », a-t-il expliqué.

De l'avis de ce membre du gouvernement de Kinshasa, la capitale congolaise n'aura plus besoin de

mandater ses agents auprès des assujettis aux services de la ville, pour le contrôle des preuves de paiement. À l'en croire, le seul renvoi du code par rapport au paiement effectué permettra de le retracer. « Ca sera moins de tracasseries auprès des services de l'État de la ville », a soutenu Guy Matondo.

Lucien Dianzenza

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT 2015-2016

V Club Mokanda et Munisport se préparent

La Fédération congolaise de football a annoncé, le 21 novembre 2015, la date du démarrage du championnat national d'élite direct 2015-2016. En vue de bien s'armer pour aborder la compétition en toute quiétude, certains clubs de Pointe-Noire notamment, V Club et Munisport ont lancé leurs entraînements le 26 octobre au stade Franco Anselmi

Après une longue période d'hibernation suite à l'arrêt du championnat national à la phase aller, les footballeurs congolais pourront rechausser leurs crampons dans un mois. Pour cela, les équipes de la ville océane retrouvent le chemin des entraînements les uns après les autres.

En effet, si cette première journée a timidement démarré du côté de V. Club qui, non seulement a changé de terrain, l'équipe vient de lancer sa saison sans l'entraîneur principal et avec un nombre très restreint des joueurs qui ont répondu à l'appel des dirigeants. Par contre, l'engouement a été très remarquable du côté de Munisport avec la présence de près de vingt joueurs. Soulignons cependant que, hier, sur le terrain, les supporters des deux équipes ont été surpris entrain de se retrouver dans les mêmes installations. Pour information, Munisport occupe le stade Franco Anselmi depuis près de 10ans mais, après l'occupation du terrain d'entraînement de V. Club Mokanda par la municipalité, qui y a placé le marché des aliments, les autorités de la ville ont dûment signé une note permettant à V. Club représentant du Congo en Coupe de la CAF Orange, à occuper le même stade (Franco Anselmi).

Mais, certains dirigeants de Munisport récusent cette note puisque selon eux, les stades congolais sont désormais gérés par le ministère des sports et non par la municipalité.

Dès lors, les sympathisants de ces deux équipes se demandent comment les deux clubs vont-ils s'entraîner sur un même terrain ou, si Munisport qui l'occupe depuis quelques années doit le céder au profit de V Club, où ira-t-il s'entraîner? Quand on sait qu'il y a manquement des installations sportives dans la deuxième ville du Congo. Affaire à suivre.

Charlem Léa Legnoki

37^e CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE HANDBALL MAROC 2015

Abo Sport qualifié en quart de finale, Inter club éliminé

Alors qu'Inter Club, représentant congolais en version masculine, est éliminé après une mauvaise aventure au 37^e championnat d'Afrique des clubs champions de handball qui se déroule à Nador au Maroc, Abo Sport en version féminine poursuit son parcours après avoir arraché son ticket des quarts de finales.

Les militaires d'Inter club n'ont pas été convainçants pendant cette compétition en s'inclinant trois fois en autant de matches. Les Congolais ont courbé l'échine tour à tour face à FAP du Cameroun, 30-28, Esperance de Tunis, 24-39 et Niger United du Nigeria, 26-36.

Cependant Abo Sport poursuit sereinement sa mission dans le but de mettre un terme aux préjugés des uns et des autres qui ne croyaient plus au handball dame congolais au lendemain de l'élimination des Diables rouges dames en quart de finales des 11^e Jeux africains à Brazzaville.

Abo sport jouera les quarts de finale de compétition pour s'être placé 2^e de ce groupe après Primero d'Angola.

Soulignons par ailleurs que, pour ce dernier match de poule, l'équipe d'Abo a reçu l'apport de ses deux joueuses de nationalités camerounaises qui ont rejoint le groupe à Nador le samedi 24 octobre. Diane Nguekwiam et Sidonie ont été bloquées à Casablanca à cause des visas. Leur situation a trouvé une bonne issue grâce à la médiation menée par le président du club, Jean Claude Ibovi, l'ambassadeur du Congo au Maroc et son homologue du Cameroun auprès des autorités marocaines.

Les résultats des matches d'Abo Sport au premier tour:
Abo sport -Al Ahly d'Egypte, 29-15 (12-6) à la mi-temps
Abo sport -TKC du Cameroun, 22-22 (12-13)
Abo sport- Héritage de la RDC, 41-32 (23-18)
Abo sport- Topline du Nigeria, forfait pour Abo
Abo sport- Primero, ce soir

C.L.L.

MUSIQUE

« Deuxième monde » de Kevin Mbouande attendu pour décembre prochain

C'est le 15 décembre prochain que l'album en solo de Kevin Mbouande, « Deuxième monde », sortira dans les bacs. La nouvelle a été donnée le 27 octobre, par Octave Mbiniam, son secrétaire général, lors d'une conversation téléphonique avec les Dépêches de Brazzaville.



Affiche de l'album crédit photo: DR

Après un parcours toujours brillant avec son groupe Patrouille des Stars, Kevin Mbouande Mbenga a décidé de lancer sur le marché du disque, son album solo, intitulé « Deuxième monde ». La sortie officielle est

prévue pour le 15 décembre prochain à partir de 15 heures.

Dans cet album, Kevin Mbouande livre une rythmique endiablée, taillée pour enflammer les shows. Produit par Bebert Etou production, l'album « deuxième monde » compte douze titres servi par une rythmique simple, efficace et entraînante avec trois génériques. Parmi les chansons que compose cet album, on peut citer, entre autres, Sou-pou ya mama, Football, Nina Okemba etc.

L'artiste a mis tout en oeuvre dans cet album pour satisfaire ses mélomanes, en abordant des thèmes récurrents et classiques mais traités avec une certaine manière et un enthousiasme peu ordinaires. Il mérite d'être écouté avec plus d'attention et de trouver un public plus large.

Aujourd'hui, Kevin Mbouande n'est plus à présenter, c'est est un artiste musicien complet, il est à la fois, chanteur, auteur compositeur mais également un arrangeur d'une méthode sans pareil. Avec un style différent, propre à lui-même, il a su faire l'unanimité, ses chansons: Limonade, Tonton partout-partout et Congo uni pour ne citer que celles-là, séduisent jusqu'aujourd'hui, les mélomanes et les disc-jockeys qui les diffusent en boucle au bonheur des fêtards.

Joint au téléphone par les Dépêches de Brazzaville, Octave Mbiniam, secrétaire général de Kevin Mbouandé a rappelé que l'album deuxième monde était déjà prêt « il ne reste plus qu'à attendre la finition du tournage des clips », a-t-il rassuré.

Rappelons qu'avant même sa sortie officielle, l'album « deuxième monde » récolte déjà un succès fracassant et, créé le buzz sur le net.

Hugues Prosper Mabonzo

JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

Les maraîchers de Pointe-Noire sollicitent aide et assistance

Le focus concernant la réglementation de la circulation des produits alimentaires et l'exposition-vente des produits maraîchers ont été les principales activités de la journée mondiale de l'alimentation célébrée à Pointe-Noire.

Patrice Kadia, douanier et ancien parlementaire CEMAC, a entretenu l'assistance sur les textes réglementaires concernant la libre circulation des produits alimentaires au Congo et dans la sous-région. Le décret présidentiel n°2014-241 du 28 mai 2014 qui porte suppression des contrôles des marchandises en circulation sur le territoire national, une disposition réglementaire qui vise la lutte contre la vie chère en République du Congo a été l'un des documents de référence de l'exposant.

En effet, les produits certifiés zone CEMAC doivent également circuler sans problème dans l'espace sous-régional en respectant les critères (l'origine des produits qui peuvent bénéficier du certificat d'origine CEMAC, l'utilisation d'au moins 40% de matière première CEMAC etc.) Selon Patrice Kadia, le code douanier facilite la circulation des produits mais par mauvaise pratique, certains douaniers véreux abusent de cette disposition en rançonnant les opérateurs économiques, transitaires, exportateurs, etc. Aussi, a-t-il ajouté que les administrations publiques concernées doivent accompagner les opérateurs économiques.

En exhortant les opérateurs économiques à plus d'entreprise en produisant local, Patrice Kadia leur a demandé de se lancer dans la compétition économique car le meilleur moyen de se développer est l'entrepreneuriat. En soirée, a été organisée la deuxième soirée de dégustation des produits agropastoraux de la chaîne de valeurs des produits maraîchers sur l'initiative du Groupement d'intérêt économique (GIE) que dirige André Miékountima. L'activité a eu lieu à la faveur de la quinzaine commerciale des produits



agricoles, de l'élevage, de pêche, agroalimentaires qu'abrite le hall d'exposition de la Chambre de commerce de Pointe-Noire.

« Après la première édition le 7 août dernier, nous constatons que les problèmes des maraîchers demeurent. Les légumes coûtent toujours plus chers que la viande à cause des intermédiaires qui majorent les prix dans les marchés. Notre but est de ramener à table les légumes vendus à bon prix comme naguère. C'est ainsi que nous allons multiplier les activités promotionnelles des légumes », a dit le président du GiE annonçant l'organisation dans quelques jours des expositions ventes des produits agro pastoraux.

La chaîne des valeurs de produits maraîchers corridor (Pointe-Noire-Brazzaville) regroupe 38 exploitations. Son but est de travailler en synergie avec les quatre maillons qui constituent la chaîne à savoir : la production, la fourniture d'intrants, le transport et la commercialisation.

Hervé Brice Mampouya

CAN HANDBALL 2016

Les Diablies rouges découvrent leurs adversaires

Logés dans le groupe B, les Congolais en découdront, tour à tour, avec la Tunisie, l'Angola, la Libye, la République Démocratique du Congo (RDC) et le Kenya.

La 22^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de handball 2016 en version séniors hommes, se disputera du 21 au 30 janvier au Caire en Egypte. Les Diablies rouges, une seule fois finaliste en 1983, tenteront d'aller le plus loin possible. Un objectif pas facile à réaliser lorsqu'on a pour adversaires, entre autres, la Tunisie ultra favorite et neuf fois championne d'Afrique (1974, 1976, 1979, 1994, 1998, 2002, 2006, 2010, 2012,). Les Tunisiens sont les plus titrés du continent même s'ils ont perdu la dernière finale en 2014 face à l'Algérie. Les Congolais ont donc des pronostics à déjouer devant ce pays.

Par ailleurs, les Diablies rouges vont se mesurer à l'Angola, au Kenya, des pays qui connaissent une nette progression au handball même s'ils n'ont jamais



Match d'entraînement des Diablies rouges (photo d'archives) crédit photo Adiac

atteint la finale depuis des lustres. La performance la plus élevée des Angolais reste la troisième place que le pays a occupée lors de l'édition de 2004. Le Kenya n'a jamais terminé dans le carré d'as mais a

un mot à dire pour cette édition assurément. Le match qui opposera les Diablies rouges aux RD Congolais sera un derby qu'aucune des deux équipes n'acceptera de perdre, un vrai bras de

fer entre les frères des deux rives du fleuve Congo. Le groupe B réserve au public des matchs de haut niveau également entre l'Egypte pays hôte (cinq fois champion d'Afrique), l'Algérie (sept fois

champion d'Afrique et tenant du titre), le Cameroun, le Nigeria, le Gabon et le Maroc qui n'ont jamais remporté la compétition. Le match d'ouverture, rappelons-le, opposera l'Egypte à l'Algérie.

Rominique Nerplat Makaya

CHAN 2016

Quatorze des seize qualifiés connus sans le tenant du titre

La Libye vainqueur de la 3^e édition en Afrique du sud ne défendra pas son titre au Rwanda. Les Chevaliers de la Méditerranée ne figurent pas parmi les quatorze des seize qualifiés à la phase finale au terme du dernier tour des éliminatoires qui se sont disputés le 25 octobre.

Les deux autres tickets seront, en effet, attribués entre le 30 et 31 octobre. À Brazzaville, le Congo reçoit le 31 octobre le Cameroun après un score de parité de 0-0 à Yaoundé. À Abidjan, la Côte d'Ivoire en découdra le 30 octobre avec le Ghana (vainqueur de la manche aller 2-1). Ces deux matches ont été reprogrammés à cause des élections. Les quatorze qualifiés sont le Rwanda, la République démocratique du Congo (RDC), le Maroc, la Tunisie, le Mali, la Guinée, le Nigeria, le Niger, le Gabon, l'Ethiopie, l'Ouganda, le Zimbabwe, la Zambie et l'Angola.

Le Rwanda avait déjà validé son ticket en sa qualité de pays organisateur de la compétition réservée aux joueurs évoluant dans le championnat de leur pays. La RDC l'avait rejoint après le forfait de la République centrafricaine. Les douze autres tickets ont été obtenus au bout de l'effort. Dans la zone Nord, les éliminatoires se sont disputés sous forme d'un mini tournoi. Au terme de celui-ci, le Maroc (10 points) et la Tunisie (4 points) se sont qualifiés, laissant derrière eux la Libye. Dans la zone ouest A, le Mali a éliminé la Mauritanie. Après sa courte victoire 2-1, le Mali a arraché un nul (1-1)

sur le terrain de la Mauritanie. La Guinée a sorti le Sénégal. Vainqueur à domicile 2-0, la Guinée défaite 1-3 s'est qualifiée grâce au but inscrit sur le terrain adverse.

Dans la zone Ouest B, le Nigeria a validé sa qualification devant le Burkina Faso (1-0 à l'aller puis 0-0 au retour). Le Niger est passé devant le Togo (2-0 à l'aller puis 1-1) au retour. La zone centrale, le Gabon a écarté le Tchad malgré sa défaite à domicile lors du match retour (0-1). A l'aller les panthères avaient battu les Sao (2-0). Dans la zone centre Est, l'Ethiopie, battue par le Burundi à l'aller (0-2), a renversé la vapeur à Addis-Abeba (3-0). L'Ouganda a sorti le Soudan en le battant en aller comme au retour (2-0). Dans la zone sud, le Zimbabwe vainqueur du Lesotho (3-1), s'est qualifié après son nul d'un but partout. La Zambie a éliminé le Mozambique (3-0 puis 1-1). L'Angola a écarté l'Afrique du sud (2-0 puis 1-2)

De ces quatorze qualifiés, seuls la RDC (victorieuse en 2009) et le Zimbabwe sont les clients fidèles du Chan. Depuis 2009, ils sont présents à toutes les éditions. La phase finale de la 4^e édition se disputera du 16 janvier au 7 février au Rwanda.

James Golden Eloué

COUPE DU MONDE DES MOINS DE 17 ANS

Les huitièmes de finale débutent ce 28 octobre

Le Nigeria et le Mali sont les deux pays africains qui participeront à cette étape décisive. Le Nigeria affrontera l'Australie ce mercredi.

Les Nigériens ont terminé la phase de poules en alignant deux victoires respectivement face aux États-Unis et au Chili avant de courber l'échine 1-2 devant la Croatie. Les super Eagles ont inscrit huit buts contre trois encaissés. Ce qui fait d'eux les favoris avant d'en découdre avec l'Australie qui débute la compétition par une sévère défaite 1-4 face à l'Allemagne avant de concéder un nul de 0-0 face au Mexique avec au finish une victoire, 2-1, contre l'Argentine.

Le Mali, l'autre représentant africain resté en lice, négociera sa qualification le 29 octobre face à la Corée du Nord. Après le nul de 0-0 face à la Belgique, les champions d'Afrique ont aligné coup sur coup deux victoires respectivement face à l'Équateur 2-1 et face au Honduras 3-0. Cinq buts contre un encaissé,

tel est leur bilan au terme du premier tour. Avec beaucoup de concentration et d'engagement, les champions d'Afrique devraient valider leur place en quart de finale. La Corée du Nord s'est qualifiée en perdant d'entrée face à la Russie 0-0. Elle a fait jeu égal, soit un but partout, face à l'Afrique du Sud avant de s'imposer devant le Costa Rica 2-1. La Guinée et l'Afrique du Sud, deux autres représentants du continent, ont échoué dès le premier tour.

Le programme complet des huitièmes de finale

Mercredi 28 octobre : le Brésil affronte la Nouvelle Zélande ; le Mexique en découdra avec le Chili, pays organisateur. La Corée du Sud jouera contre la Belgique puis le Nigeria sera aux prises à l'Australie.

Jeudi 29 octobre : la Croatie affronte l'Allemagne ; le Mali sera aux prises à la Corée du Nord ; la Russie en découdra avec l'Équateur alors que la France croisera le Costa Rica.

J.G.E.

FOOTBALL

Le week-end des Diablies rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 1, 11^e journée

Angers concède un nul à domicile face à Guingamp (0-0). Titulaire sur le côté gauche de l'attaque angevine, Fodé Doré a livré une prestation terne, confirmant la fatigue affichée en sélection face au Bénin : 18 ballons touchés, 4 gagnés, 10 perdus et 58% de passes réussies avant d'être remplacé à la 61e. Sur le banc au coup d'envoi, Arnold Bouka Moutou est entré à la 85e : le temps de toucher 5 ballons (2 gagnés, 2 touchés). Prince Oniangue et Reims ne méritent pas mais s'inclinent finalement face à Monaco (0-1). Placé devant la défense, le capitaine des Diablies rouges a touché 57 ballons (13 gagnés, 7 perdus et 94% de passes réussies). Remplaçant, Jules Iloki est entré à la 88e lors de la victoire de Nantes à Caen (2-0). Touché aux ischio-jambiers, Christopher Maboulou n'était pas dans le groupe bastiais, défait à Montpellier (0-2). Au classement, Angers reste second avec 22 points, 6 points d'avance sur Nantes, 10e, et 7 sur Reims, 11e. Avec 10 points, Bastia recule à la 16e place.

Camille Delourme